

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2017

L'An deux mille dix-sept, le douze décembre à 16h30, le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni salle Atlas Centre Prométhée sous la présidence de M JOLY Jean-Jacques, Vice-Président.

Date de la convocation : mardi 5 décembre 2017

Nombre total de membres : 27	Présents : ARDRIT Edwige –BAPTISTE David – BEAU Jean-Robert – BERTHELOT Sylvaine - DROCHON Any - DUCLOU Michel – FERJOU Claude –JOLY Jean-Jacques – GUIGNARD Catherine - KIMBOROWICZ Nadine - NARGEOT Chantal - NERBUSSON Marc - PAINEAU Bernard (départ 17h12) – RESMOND Jacques –SOURLIER Jean-Marie.
En exercice : 27	Excusés : ROUX Lucette
Présents : 15	Procurations : BOISSINOT Bernard à BEAU Jean-Robert – CALLAIS Gilbert à NERBUSSON Marc – DUGAS Luc-Jean à FERJOU Claude – FRADIN Christian à SOURLIER Jean-marie – LANDRY Catherine à GUIGNARD Catherine – RIVEAULT Nathalie à JOLY Jean-Jacques.
Votants : 21	Absents : BIGOT Pierre – BRETON Gilbert – PINEAU Patrice - RENAULT Christine - SUAREZ Laura Secrétaire de séance : Madame LACOUR, directrice

Le compte-rendu de la présente séance a été publié conformément à l'article L121-17 du Code des Communes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16H30.

I- POLE DIRECTION GENERALE

DG 1- ADMINISTRATION GENERALE

AG 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 OCTOBRE 2017

AG 2 – CONTRAT LOCAL DE SANTE : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

DG2 – RESSOURCES FINANCIERES

RF 1 RESSOURCES FINANCIERES – CONVENTION FINANCIERE AVEC LA CCT

RF 2 RESSOURCES FINANCIERES – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2

RF 3 RESSOURCES FINANCIERES – ASSURANCE IARD – PASSATION DES MARCHES

DG3 – RESSOURCES HUMAINES

RH 1 - RESSOURCES HUMAINES – DELIBERATION PONCTUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

RH 2- RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS – POLE PETITE ENFANCE – COORDINATION : CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

RH 3 – RESSOURCES HUMAINES – MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DES SUJETIONS DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

II - INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CGCT

III- QUESTIONS ORALES ET DIVERSES